

F056 Offre d'une ingénierie technique, administrative et financière en aménagement et urbanisme

Réalisation

Périmètre
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Exigence
Exigence 4 : S'affirmer comme un territoire métropolitain incontournable
Objectifs
<p>Il s'agit d'accompagner les communes du territoire dans la conduite des études et la réalisation des projets d'aménagement et des procédures d'urbanisme, dans le cadre de la mise en oeuvre des transferts de compétences, notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accompagnement des communes dans la conduite des études et la réalisation des projets d'aménagement et des procédures d'urbanisme ; • la maîtrise d'ouvrage d'opérations d'aménagement et d'études pré-opérationnelles (par exemple : zones d'aménagement concertées - ZAC Campus Grand Parc, Pologne, Bords de Seine ; pôles des gares de Gentilly, Viry-Chatillon et de Villejuif-IGR) ; • la mobilisation d'outils fonciers, principalement conventions d'intervention ou de portage foncier avec les communes et opérateurs ; • la coordination entre acteurs de l'aménagement à l'échelle de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre; • la coordination des procédures d'aménagement et d'urbanisme.
Description de l'action
<p>L'ingénierie technique et administrative permet l'accompagnement des procédures d'urbanisme réglementaire et préopératoire (évolution des documents d'urbanisme communaux, conduite des études au sein des périmètres de zones d'aménagement concertée, etc.).</p> <p>L'accompagnement des communes est assuré par une ingénierie qualifiée disposant à la fois des compétences pour garantir la pertinence des projets à l'échelle locale et communale, mais également de la vision transversale, assurant le lien entre les différents projets connexes.</p> <p>Cette ingénierie permet également une diffusion des bonnes pratiques au sein du territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.</p>
Pilotage
<p>L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes</p> <p>Compétence aménagement : EPT</p>
Partenaires
Aménageurs
Temporalité
Court terme
Action en lien